



DOSSIER DE CANDIDATURE 2021-2022

Retour du dossier : 7 juin 2021 au plus tard

Madame, Monsieur,

Vous candidatez pour l'activité football proposée par le collège Charles Suran pour la rentrée 2021 et je vous en remercie.

Vous voudrez bien nous retourner les pièces suivantes dûment complétées :

- La déclaration de candidature
- La fiche d'appréciations scolaires
- Le certificat médical de non contre-indication
- La photocopie des bulletins scolaires périodiques de l'année en cours
- La lettre de motivation manuscrite de l'élève cosignée par le responsable légal.

Circuit de la candidature et de l'admission

- ✿ Dossier de candidature, à remplir et en envoyer par la famille : le dossier doit parvenir complet pour le 7 juin 2021 au plus tard.
- ✿ Réponse de la commission de recrutement au vu des pièces transmises
- ✿ Une visite médicale par un médecin du sport est obligatoire pour pratiquer l'activité. Les modalités seront précisées ultérieurement. En attendant, un certificat de non-contre-indication est à faire renseigner par le médecin généraliste.
- ✿ Si vous postulez pour l'internat vous serez reçu en entretien en présence du professeur d'EPS référent de l'activité après le 11 juin.

Scolarité

Cette activité football permet de bénéficier d'un entraînement sportif plus soutenu tout en poursuivant une scolarité normale. Les temps d'entraînement sont prévus en partie dans l'emploi du temps. Si l'élève n'est pas interne, il est du ressort de la famille de venir le chercher à l'horaire annoncé en fin de journée. Un travail personnel régulier est obligatoire et les résultats scolaires sont pris en compte dans la réussite du projet.

Dès lors qu'un élève est définitivement inscrit à l'activité il s'y engage de manière obligatoire. Les évaluations sont portées sur le bilan périodique.

Le mercredi après-midi est réservé à l'UNSS. Les élèves de l'activité foot doivent adhérer à l'UNSS pour pouvoir participer aux compétitions.

Test d'admission

Il n'y a pas de test d'admission spécifique pour l'année scolaire qui arrive. Les candidatures sont retenues sur dossier avec les éléments demandés ci-dessus.

Le mois de septembre sera une période de confirmation et c'est alors que le certificat médical d'un médecin du sport sera à fournir de manière obligatoire.

Installations sportives

Les installations sportives sont celles utilisées habituellement par le collège à savoir le stade municipal en plein centre de l'établissement et selon nécessité la salle polyvalente municipale.

Aucun site ne nécessite d'avoir recours à un transport en bus scolaire.

Encadrement

Il est assuré par l'équipe suivante :

Mme ROUX Anne-Lise, Principale du collège, signataire de la convention de fonctionnement avec les clubs de foot.

M. ERRACARRET Mathieu, professeur d'EPS, coordonnateur pédagogique de l'activité en lien avec le référent sportif désigné par les clubs de foot

M. FIGAROL Eric, référent désigné par les clubs de foot et porteur du projet

CPE, responsable de l'internat et du suivi scolaire des élèves en lien avec le professeur coordonnateur.

Un ou deux éducateurs sportifs qualifiés gérés par un club de foot du secteur entraîneurs des séances.

Equipements et tenues

L'équipement sportif est obligatoire à chaque séance. La liste du matériel sera donnée par le professeur référent en lien avec les éducateurs sportifs.

Santé

La pratique nécessite un avis médical relevant d'un médecin du sport au regard d'une pratique sportive cumulée qui peut être qualifiée d'intensive:

Conditions d'hébergement si l'élève est interne

Le collège dispose d'un internat avec chambre pouvant aller jusqu'à 4 lits maximum pour des filles et des garçons. Une étude du soir est mise en place chaque jour de la semaine. Des liaisons régulières sont faites par l'équipe pédagogique et l'équipe de vie scolaire sous la responsabilité du (de la) Conseiller(e) Principal(e) d'Éducation.

Nous contacter :

Le secrétariat sera votre correspondant au collège pour le dossier d'inscription. Il sera en charge de transmettre vos questions relatives à l'activité à M. Erracarret Mathieu professeur d'EPS

Tél : 05 61 88 20 69 - Adresse mail : 0310007p@ac-toulouse.fr



DECLARATION DE CANDIDATURE

Scolarité 2021-2022 : ☐ 5^{ème} ☐ 4^{ème} Internat ☐ oui ☐ non

Elève

Nom : Prénom :

Sexe : Masculin /Féminin(1)

Né(e) le A :

Etablissement fréquenté l'année précédente :

Classe suivie l'année précédente :

Responsable légal- Lien avec l'élève : Père – Mère - Tuteur - Autre (1)

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél :

Adresse mail @

Responsable légal- Lien avec l'élève : Père – Mère - Tuteur - Autre (1)

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél :

Adresse mail @

Situation sportive

Pratique du foot actuelle en club : ☐ oui ☐ non Si oui lequel :

Précisez votre niveau :

Précisez le(s) poste(s) occupé(s) :

Autres sports pratiqués :

Observations :

A ,le

Signature de l'élève

Signature du responsable légal



Fiche d'appréciations scolaires

Faire apparaître le comportement relationnel et social, le désir de réussir qui anime le jeune ainsi que tout élément permettant un meilleur éclairage de la situation scolaire.

A compléter par l'équipe pédagogique et éducative

Elève

Nom : Prénom :

Classe actuelle : Etablissement :

Niveau scolaire de l'élève : professeur principal (forces et axes de progression) :

.....

Comportement général et attitude en classe (CPE) :

.....

Goût et aptitude pour les activités physiques (professeur d'EPS) :

.....

Observation concernant l'adaptation en internat (CPE et professeur principal) :

.....

Synthèse du chef d'établissement :

.....

A : le :

Signature et cachet du chef d'établissement

Certificat de non contre-indication

Je soussigné(e) : Docteur

Certifie avoir examiné ce jour :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Et qu'il/elle ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique de l'activité football à horaires aménagés pour la période annoncée.

À le

Signature et cachet du médecin